



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD DU SAGUENAY
MUNICIPALITÉ SAINT-CHARLES DE BOURGET

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UNE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Myrienne Bouchard, directrice générale et greffière trésorière de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget, que lors de la prochaine séance du conseil municipal, qui se tiendra le lundi 3 août 2026 à 19 h 30 à l'Édifice municipal situé au 357, 2^e Rang, le conseil statuera sur la demande suivante :

Propriété de la Municipalité (357, 2^e Rang) n° de lot : 5 683 333

La demande consiste à permettre l'installation d'une nouvelle enseigne en cours avant avec une marge réduite à 1,6 m au lieu de 3 m tel que spécifiée à l'article 16.2.10 du règlement de zonage 416.24;

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Les citoyens pourront transmettre leurs questions ou commentaires par courriel à l'adresse mybouchard@stcharlesdebourget.ca ou encore par écrit à l'attention de M^{me} Myrienne Bouchard, au 357, 2^e Rang, Saint-Charles-de-Bourget (QC) G0V 1G0.

Greffière-Trésorière

DONNÉ À Saint-Charles-de-Bourget, ce 14^e jour du mois de juillet 2026.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Myrienne Bouchard, directrice générale et greffière trésorière, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, au Centre communautaire ainsi que sur le site internet municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, 14^e jour du mois de juillet 2026.

Greffière-Trésorière